



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 104-2021
Type d'intervention : Postulat
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.173

Déposée le : 07.06.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Ritter (Burgdorf, pvl) (porte-parole)
Wildhaber (Rubigen, PS)
Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 10.06.2021

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Capteurs de CO₂ : équipement des salles de classe à l'étude

Le Conseil-exécutif est chargé de vérifier s'il est pertinent d'installer des capteurs de CO₂ dans les salles de classe du canton de Berne à des fins de contrôle de la qualité de l'air, en particulier en période de pandémie. Il s'agit d'analyser la question sous l'angle du rapport coûts-utilité, des compétences et des possibilités de mise en œuvre. Les salles de classe de l'enseignement tertiaire et secondaire II pourraient éventuellement être considérées comme prioritaires. Il convient également de déterminer comment équiper de capteurs de CO₂ les écoles que le canton ne subventionne pas ou pas directement ou comment les encourager à le faire.

Développement :

Il est désormais avéré que la pandémie de COVID-19 se propage essentiellement par les aérosols, tandis que les autres voies de transmission (p. ex. en touchant une surface contaminée) seraient secondaires. Les salles de classe sont des lieux à forte fréquentation qui représentent des « biotopes » plutôt propices aux agents pathogènes. Or les capteurs de CO₂ permettent depuis peu de surveiller techniquement la qualité de l'air. Etant donné qu'une installation à large échelle générerait des coûts substantiels, les auteurs proposent dans un premier temps d'évaluer sous différents aspects les conditions précises d'une telle entreprise.

Motivation de l'urgence : il est tout le moins possible, et malheureusement pas improbable, que la pandémie de COVID-19 ait des répercussions sur le long terme. Il est donc urgent d'agir dans ce domaine pour obtenir le plus rapidement possible des résultats tangibles qui permettront de prendre des décisions politiques.

Destinataires

- Grand Conseil